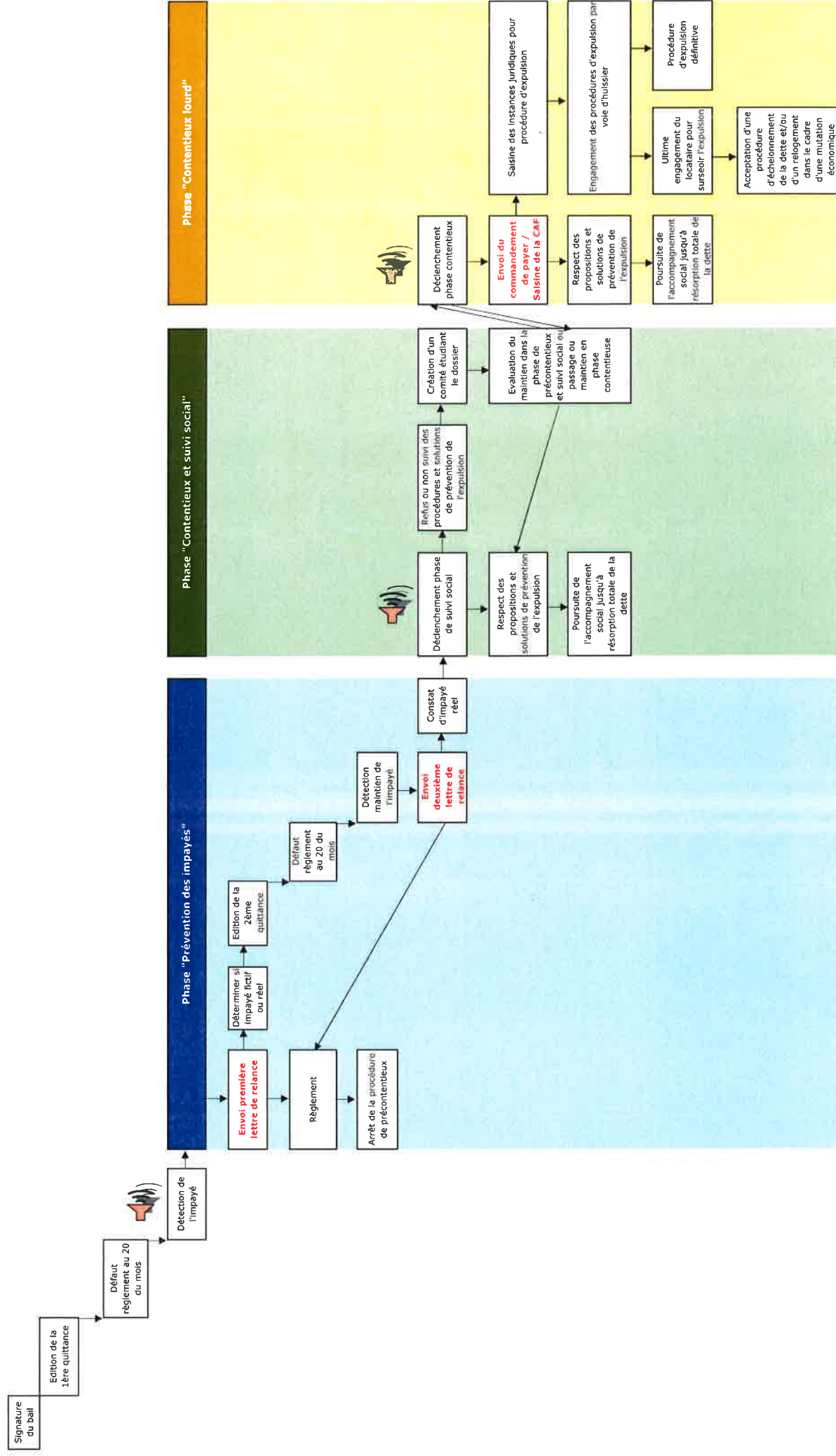


ORGANISATION DE PREVENTION ET MAINTIEN DE L'IMPAYE DE LOYERS



Impayé fictif : peut être dû à des retards de versement des APL, des aides à l'entrée dans le logement, etc.
Impayé réel : absence de paiement, chèque impayé, retour de TIP ou refus de prélèvement automatique (la création doit être quantifiable et exigible, les délais de paiement devant être dépassés).